

Mairie de la Gironde

Arrondissement de Bordeaux

Du Jours de l'acte an mil huit cent trente-huit à dix heures du matin
 Acte de naissance d'un enfant né à la Gironde le 10 quinzaine
 heure du matin fils d'un couple légal Antoine Gosselin et Anne
 profession d'ouvrier et d'Agathe Gosselin épouse d'Antoine Gosselin
 et d'Agathe Gosselin épouse d'Antoine Gosselin

Il a été vérifié que l'enfant a été présenté au sexe masculin
 Sur la déclaration à moi faite par le père Antoine Gosselin et la mère Anne
 d'Agathe Gosselin épouse d'Antoine Gosselin, profession d'ouvrier et d'Agathe Gosselin épouse d'Antoine Gosselin

Premier témoin, Joseph Gosselin, âgé de quarante ans, domicilié à la Gironde
 profession d'ouvrier et d'Agathe Gosselin épouse d'Antoine Gosselin, âgé de quarante ans, domicilié à la Gironde
 Second témoin, Louis Gosselin, âgé de quarante ans, domicilié à la Gironde
 profession d'ouvrier et d'Agathe Gosselin épouse d'Antoine Gosselin, âgé de quarante ans, domicilié à la Gironde

Constaté, suivant la loi, par moi, le Maire, remplissant les fonctions d'Officier public, et
 lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé avec moi, le Maire, de la Gironde, le 10 quinzaine.

Joseph Gosselin, Antoine Gosselin, Agathe Gosselin



Mairie de la Gironde, le 10 quinzaine de l'acte de naissance d'un enfant né à la Gironde le 10 quinzaine

Du Jours de l'acte an mil huit cent trente-huit à dix heures du matin
 Acte de naissance d'un enfant né à la Gironde le 10 quinzaine
 heure du matin fils d'un couple légal Antoine Gosselin et Anne
 profession d'ouvrier et d'Agathe Gosselin épouse d'Antoine Gosselin

Il a été vérifié que l'enfant a été présenté au sexe masculin
 Sur la déclaration à moi faite par le père Antoine Gosselin et la mère Anne
 d'Agathe Gosselin épouse d'Antoine Gosselin, profession d'ouvrier et d'Agathe Gosselin épouse d'Antoine Gosselin

Premier témoin, Joseph Gosselin, âgé de quarante ans, domicilié à la Gironde
 profession d'ouvrier et d'Agathe Gosselin épouse d'Antoine Gosselin, âgé de quarante ans, domicilié à la Gironde
 Second témoin, Louis Gosselin, âgé de quarante ans, domicilié à la Gironde
 profession d'ouvrier et d'Agathe Gosselin épouse d'Antoine Gosselin, âgé de quarante ans, domicilié à la Gironde

Constaté, suivant la loi, par moi, le Maire, remplissant les fonctions d'Officier public, et
 lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé avec moi, le Maire, de la Gironde, le 10 quinzaine.

Joseph Gosselin, Antoine Gosselin, Agathe Gosselin

Mairie de la Gironde, le 10 quinzaine de l'acte de naissance d'un enfant né à la Gironde le 10 quinzaine

Du Jours de l'acte an mil huit cent trente-huit à dix heures du matin
 Acte de naissance d'un enfant né à la Gironde le 10 quinzaine
 heure du matin fils d'un couple légal Antoine Gosselin et Anne
 profession d'ouvrier et d'Agathe Gosselin épouse d'Antoine Gosselin

Il a été vérifié que l'enfant a été présenté au sexe masculin
 Sur la déclaration à moi faite par le père Antoine Gosselin et la mère Anne
 d'Agathe Gosselin épouse d'Antoine Gosselin, profession d'ouvrier et d'Agathe Gosselin épouse d'Antoine Gosselin

Premier témoin, Joseph Gosselin, âgé de quarante ans, domicilié à la Gironde
 profession d'ouvrier et d'Agathe Gosselin épouse d'Antoine Gosselin, âgé de quarante ans, domicilié à la Gironde
 Second témoin, Louis Gosselin, âgé de quarante ans, domicilié à la Gironde
 profession d'ouvrier et d'Agathe Gosselin épouse d'Antoine Gosselin, âgé de quarante ans, domicilié à la Gironde

Constaté, suivant la loi, par moi, le Maire, remplissant les fonctions d'Officier public, et
 lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé avec moi, le Maire, de la Gironde, le 10 quinzaine.

Joseph Gosselin, Antoine Gosselin, Agathe Gosselin

Mairie de la Gironde, le 10 quinzaine de l'acte de naissance d'un enfant né à la Gironde le 10 quinzaine

Du Jours de l'acte an mil huit cent trente-huit à dix heures du matin
 Acte de naissance d'un enfant né à la Gironde le 10 quinzaine
 heure du matin fils d'un couple légal Antoine Gosselin et Anne
 profession d'ouvrier et d'Agathe Gosselin épouse d'Antoine Gosselin

Il a été vérifié que l'enfant a été présenté au sexe masculin
 Sur la déclaration à moi faite par le père Antoine Gosselin et la mère Anne
 d'Agathe Gosselin épouse d'Antoine Gosselin, profession d'ouvrier et d'Agathe Gosselin épouse d'Antoine Gosselin

Premier témoin, Joseph Gosselin, âgé de quarante ans, domicilié à la Gironde
 profession d'ouvrier et d'Agathe Gosselin épouse d'Antoine Gosselin, âgé de quarante ans, domicilié à la Gironde
 Second témoin, Louis Gosselin, âgé de quarante ans, domicilié à la Gironde
 profession d'ouvrier et d'Agathe Gosselin épouse d'Antoine Gosselin, âgé de quarante ans, domicilié à la Gironde

Constaté, suivant la loi, par moi, le Maire, remplissant les fonctions d'Officier public, et
 lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé avec moi, le Maire, de la Gironde, le 10 quinzaine.

Joseph Gosselin, Antoine Gosselin, Agathe Gosselin

Joseph Gosselin, Antoine Gosselin, Agathe Gosselin

Joseph Gosselin, Antoine Gosselin, Agathe Gosselin